

## **Au ministère de l'Instruction publique**

### **Le jeu dangereux avec le savoir, l'éducation et les enseignants**

Nous écrivons sur la réforme de l'enseignement et sur la réorganisation du ministère de l'Instruction publique parce que nous espérions encore un bien prochain de ce que nous écrivons. Mais nous avons perdu cet espoir. Nous sommes convaincus que le monde pourrait se renverser et s'effondrer autour du ministère sans que celui-ci s'en aperçoive ou s'en émeuve.

Le ministre, à vrai dire, est absorbé par les graves événements et les malheurs qui frappent l'Égypte de jour en jour. Il est trop occupé par les affaires du Cabinet — indemnités, réunions, projets de loi —, trop pris par la politique pour se consacrer à l'enseignement.

Je ne dis pas cela par fantaisie : je me souviens d'un entretien avec lui. Lorsque j'insistai pour qu'il surveille les écoles privées, il me répondit que c'était important, certes, mais que « le ministère est pour l'instant trop occupé d'autre chose ». J'eus alors la naïveté de lui demander : « Et quel rapport a donc le ministère de l'Instruction avec les affaires d'Égypte qui ne concernent pas l'enseignement ? »

Il me répondit, avec courtoisie mêlée d'ironie et d'un peu de colère : « Je crois, monsieur, que le ministre de l'Instruction publique siège au Conseil des ministres ! »

Il avait raison — en partie. Le ministre est membre du Cabinet, et le Cabinet s'occupe d'affaires qui détournent les ressources de l'État de l'éducation. Mais il avait tort aussi : le ministère ne se réduit pas à sa personne. Il comprend des spécialistes, des conseillers, des directeurs, dont la seule tâche est l'éducation. Ceux-là n'ont ni à se mêler de politique générale, ni à s'en détourner.

En vérité, ces fonctionnaires ne négligent pas l'enseignement : ils y pensent, ils y travaillent. Mais la mécanique administrative tourne à l'envers : on entend le bruit du moulin, mais nul ne voit la farine. Ils s'occupent d'éducation, oui, mais de travers. Ils restent prisonniers d'une méthode et d'une politique — celle que Dunlop avait instaurée — incapables d'en sortir, quels que soient les changements du temps ou les exigences de l'indépendance et de la démocratie.

Ainsi, le ministre est distrait, et ses subordonnés demeurent incapables de comprendre l'éducation telle qu'elle doit désormais être comprise. Nous avons donc perdu tout espoir de réforme immédiate, mais non l'espérance d'un salut venu du Parlement.

Bientôt, le Parlement examinera toutes les affaires du ministère, grandes et petites. Il mesurera l'immense distance entre cette administration et les aspirations du peuple, entre ses méthodes et l'avenir de la nation. Il songera alors à la réformer, à la rendre conforme à la vie d'un pays libre et démocratique. C'est cette espérance parlementaire qui nous pousse à écrire et à persévérer.

Tout Égyptien a le devoir patriotique de dire ce qu'il perçoit des vices de l'enseignement et de l'organisation du ministère, afin de préparer l'opinion publique à la réforme nécessaire, qu'elle vienne tôt ou tard.

Nous avons déjà montré combien la *centralisation* a corrompu cette administration et gaspillé des talents précieux. Elle a confié l'enseignement primaire à des professeurs du secondaire, négligeant complètement les maîtres du primaire. Elle a chargé d'instruire ceux qui n'ont jamais enseigné, et confié la direction des écoles secondaires à des hommes qui les ignorent — au détriment des individus, de la nation et du savoir lui-même.

Ceux qui n'ont ni pouvoir ni influence au sein du ministère ressentent les mêmes maux, mais la censure est sévère : espions, surveillances, menaces. Un ami instituteur m'a prié un jour de cesser mes critiques si je tenais à notre amitié ; il craignait les conséquences de ce lien. Mon affection pour lui était grande, mais mon attachement à l'éducation l'était davantage. Je continuerai donc à écrire, et que Dieu protège mes amis instituteurs.

Cette centralisation produit des maux pires encore. Le ministère a voulu réformer l'enseignement à tous les niveaux — noble intention ! — mais il s'y est pris de la pire manière. On ne demande pas au forgeron de pétrir le pain, ni au boulanger de battre le fer ; chaque artisan a son art. Cela semble évident, mais non au ministère : ou bien on ne comprend pas, ou bien on feint de ne pas comprendre, parce que cela contredirait la centralisation qui fonde tout son système.

Réformer l'éducation exige des *spécialistes*. Et les premiers de ces spécialistes sont les enseignants, ceux qui ont pratiqué l'enseignement, en ont goûté les douceurs et les peines, en connaissent les forces et les faiblesses. Le ministère a bien créé des commissions de réforme ; mais que penser de commissions presque totalement dépourvues d'enseignants ? Composées d'inspecteurs et de fonctionnaires qui, pour la plupart, n'ont jamais enseigné, ou si peu !

Comment pourraient-elles réformer l'éducation ? Leur science n'est que livresque : rapports, manuels, statistiques, non la pratique vivante des élèves et de leurs esprits. Réformer suppose une compréhension concrète, née de l'expérience et de l'habitude.

Mais le ministère ne saurait consulter les maîtres : ce serait reconnaître leur valeur, leur accorder une dignité qu'il leur refuse. Il les considère comme de simples exécutants, tenus de travailler sans penser, d'obéir sans proposer. Penser ou conseiller, c'est déjà franchir les limites ; et dépasser les limites, c'est s'élever contre l'autorité centrale, qu'il ne convient d'approcher que par l'éloge et la flatterie !

Le ministère ne manque pas de traits comiques. Ainsi, il a dérogé à sa propre règle et admis un enseignant dans une commission : celle chargée d'élaborer les programmes de Dār al-'Ulūm. Mais il l'a choisi non parmi les professeurs de Dār al-'Ulūm, qui connaissent leurs élèves, leur psychologie et leurs aptitudes, mais parmi ceux de l'École normale supérieure ! Ceux-là comprennent peut-être les lycéens, non les anciens d'al-Azhar. Comment expliquer pareille absurdité ?

Je n'y vois que deux hypothèses : la première — la plus charitable — est que le ministère agit sans réflexion, au hasard ; la seconde, qu'il obéit à des motifs mesquins, cherchant à diviser les maîtres. Peut-être n'en a-t-il pas eu l'intention ; mais il y est tombé.

Pourquoi les professeurs de Dār al-‘Ulūm se taisent-ils, alors qu’ils ont parmi eux des hommes compétents, capables de conseiller utilement ?

J’ai récemment parlé au ministre, qui m’a assuré vouloir associer à la réforme des spécialistes, y compris hors du ministère, et m’a même demandé d’en nommer. J’ai salué cette déclaration éclairée. Mais que voit-on en réalité ? Aucun étranger invité, aucun Égyptien extérieur au ministère, pas même les enseignants. Pire : lorsqu’une commission mixte fut formée — réunissant fonctionnaires, maîtres et personnes extérieures —, on la dissout pour la remplacer par une autre, « mieux composée » : pas un étranger, car « le linge du ministre se lave en famille » ; pas un maître de l’école, car les professeurs doivent se comporter comme des soldats obéissants, exécutant les ordres sans jamais être consultés.

Lisez ceci, méditez-le, et dites-moi quel bien peut naître d’une telle manière de gouverner. Une administration qui s’obstine ainsi, malgré tous les avertissements, peut-elle conduire l’éducation vers le bien ?

Avais-je donc tort, en commençant cet article, de dire que je désespérais de tout bien immédiat en écrivant contre ce ministère ? Et pourtant, le pire reste à dire : je parlerai bientôt de la *valeur de l’enseignant* au sein du ministère de l’Instruction publique.

**Ṭāhā Ḥusayn**

*al-Siyāsa, 31 juillet 1923*